

Image not found or type unknown



rdv pour l'enquete de police

Par **souaade**, le **04/11/2009** à **14:30**

j aimerais savoir, apres avoir passer les audition chez la police qu'est ce qu'il se passe? le dossier repart au consulat ou bien a nantes? et combien de temps cela peut-il prendre
merci d'avance